

Nom du cadet : \_\_\_\_\_

Dates	Calot		Varreuse		Pantallon		Bottes		Apparence générale		Total cases cochées	Initiale de l'évaluateur	Initiale O Section
	Bien porté	Propreté	Bien porté	Propreté	Bien porté	Propreté	Reffet	Propre et bien porté	Bon uniforme et accessoires	Barbe, cheveux et maquillage			

Légende:

1 Respect de la norme

0 Non respect de la norme

Moyenne du cadet

Total sur 10 points  
 Reporté sur 25 pts

Rapport d'inspections hebdomadaire d'un niveau  
 Escadron 785 Saint-Eustache Kiwanis  
 Normes pour le niveau 4

Calot	Bien porté : Le calot se porte du côté droit de la tête, le bas du pli avant au centre du front, la pointe avant du calot 2,5 cm au-dessus du sourcil droit. La bandouillère du calot doit être cousue OAIC 55-04 : Les bandouillères doivent être cousues, au bon endroit, les boutons droits. <hr/> Propreté : Ne dois pas être taché, pas de poussières, de poils et de plumes
Vareuse	Bien porté : Doivent être installés, selon la norme OAIC 55-04 Propreté : Ne dois pas être taché : Doit être dépourvu de poussières, de poils et de plumes : Aucun faux-plis, Il ne doit pas avoir de bout de fil qui dépasse des boutons, coutures et insignes
Pantalon	Bien porté : Le cadet porte sa ceinture Propreté : Ne dois pas être taché : Doit être dépourvu de poussières, de poils et de plumes : Aucun faux-plis, Plis visibles et au bon endroit.
Bottes	Reflet : Doit être cirée et exempte de poussière Propre et bien porté : La cire doit être entendue uniformément et avoir un finis semi-lustré : Le cadet doit porter des bas gris ou noirs en nylons, laines ou cotons. : Il ne dois pas avoir de poussière, de marque, de calcium et de boue. : Doivent être lacées en échelle selon l'OAIC 55-04
Apparence générale	Barbe, cheveux et maquillage : Pour les gars: court et dégradé. Favorie égale au centre de l'oreille : Pour les filles: Voir OACI 55-04 anx-f app-2 : Aucune barbe et maquillage apparent ne sont toléré. Bon uniforme et accessoires : Doit porter la tenue du jour tel que prescrit dans les messages de la semaine : Seul les bijoux suivants sont autorisés: Montre, Bracelet medical, 2 bagues sobres : Pour les cadettes, 1 paire de boucles d'oreilles en or, argent, perles blanches, max 6 mm : L'uniforme est-il bien porter dans son ensemble?